CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E187070** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2026**

ÉDITÉ LE 01/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/2015

Raison sociale : DG CHARPENTE

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

ATELIER NUMERO 41
9 AVENUE DE TOULOUSE
31240 L'UNION

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE TOULOUSE

Siret : 813 609 500 00034

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 0086943

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 78024298

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 78024298

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 05 61 46 27 34 **Fax :**

Portable : 06 22 53 12 58

Responsabilité légale :
DE FREITAS JOAO GABRIEL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@dg-charpente.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 921 573 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	10	05/11/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	10	03/07/2024
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		03/07/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/09/2026 14:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E187070** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2026**

ÉDITÉ LE **01/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/2015
Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE TOULOUSE

Siret : **813 609 500 00034**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 0086943

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 78024298

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 78024298

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **DG CHARPENTE**

ATELIER NUMERO 41
9 AVENUE DE TOULOUSE
31240 L'UNION

Téléphone : 05 61 46 27 34 **Fax :**
Portable : 06 22 53 12 58

Site Internet :
E-mail : contact@dg-charpente.fr

Responsabilité légale :
DE FREITAS JOAO GABRIEL GÉRANT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	05/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	15/12/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	15/12/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	15/12/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.